

L'Atlantique

Le Télégramme

LE DÉFI
AZIMUT

11 | 12 | 13
septembre
2020

| IRC (EQUIPAGE + DOUBLE)
| OSIRIS
| MONOTYPE
| VOILE INCLUSIVE

| DÉFI AZIMUT
| IMOCA
DÈS LE 9 SEPTEMBRE

LA RENTRÉE DES CLASSES

www.cnlorient.com

 L'Atlantique Le Télégramme

Centre
Nautique
de Lorient



LORIENT
LA BASE

1/ ORGANISATION

Le Centre Nautique de Lorient (CNL), organise l'**Atlantique Le Télégramme** du 11 au 13 septembre 2020, sous l'égide de la Fédération Française de Voile (FFVoile) et de la Ligue de Bretagne de Voile.

2/ RÈGLES

La régata sera régie par :

- 2.1 Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2017-2020 (RCV).
- 2.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe "Prescriptions".
- 2.3 Le règlement du Championnat Atlantique Equipages et Doubles IRC-UNCL 2020.
- 2.4 Les règles de jauge IRC s'appliqueront à tous les voiliers inscrits dans cette jauge. Les concurrents pourront recourir au certificat SER IRC. (renseignements auprès de l'UNCL).
- 2.5 Les règles de jauge Osiris s'appliqueront à tous les voiliers inscrits dans cette jauge.
- 2.6 Les règles de classes s'appliqueront à toutes les séries monotypes participantes
- 2.7 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 2.8 En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux devront porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3/ ADMISSIBILITÉ

- 3.1 La régata est ouverte soit :
 - 3.1.1- aux monotypes d'une classe reconnue par World Sailing et/ou la FFVoile ou Osiris avec un minimum de 6 inscrits. (J80, J70, First 31.7, Open 5.70, Caravelle, Mini J, Hansa, Néo...)
 - 3.1.2- aux voiliers IRC 1 à 4 et IRC Double possédant un certificat en cours de validité. Avec la permission de l'Autorité de Rating (UNCL), la Règle IRC 8.2 est modifiée pour accepter les bateaux français titulaires d'un Certificat SER.
 - 3.1.3—aux voiliers OSIRIS Habitable possédant un certificat OSIRIS Habitable à jour, dont le groupe brut minimum est de 5, et d'une longueur hors tout minimum de 5 m.
- 3.2 L'autorité organisatrice répartira, selon leur rating (IRC, OSIRIS), les bateaux dans différents groupes de classement après la clôture des inscriptions.
Cette répartition pourra être faite de manière à équilibrer le nombre de bateaux et les écarts de rating de chaque groupe. Les groupes de classement, les classes et les ratings des bateaux seront affichés au plus tard au moment du briefing skipper du vendredi 11 septembre.
- 3.3 Les bateaux dépourvus de filières ne seront pas autorisés à s'inscrire, sauf si les règles de classe le permettent.
- 3.4 Chaque bateau habitable doit obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins trois personnes sauf pour la catégorie IRC Double (et Mini J, Hansa, Néo, Caravelle). L'équipage doit être conforme à la règle IRC 22.4.2.
- 3.5 Pour tous les bateaux :
La liste d'équipage précisant les jours d'embarquement de chaque équipier, devra être déposée au Secrétariat de course au plus tard à la confirmation des inscriptions.
Le nombre d'équipiers devra rester conforme à cette liste (ceci modifie la règle de classe J 80 C.3.2).
- 3.6 Conformément à l'Annexe G des RCV et aux règles de classe, un numéro de voile lisible est obligatoire pour tout bateau.

4/ COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site www.cnlorient.com. Inscription en ligne ou en version papier.

Documents à transmettre pour la validation de l'inscription:

- Fiche d'inscription numérique ou papier complète
- Liste d'équipage remplie avec photocopie des licences compétition 2019 (ou temporaires pour les équipiers uniquement) + cachet ou certificat médical + autorisation parentale pour les mineurs. Pour les concurrents étrangers, prévoir une attestation d'assurance en RC, pour un montant de 1,5 million d'euros
- Copie du certificat de jauge en cours de validité ou attestation d'adhésion de classe 2019
- Copie d'attestation d'assurance du bateau
- Copie de la carte de publicité pour les bateaux sponsorisés
- Règlement par chèque en Euros ou paiement en ligne possible.

A prévoir :

- Chèque de caution de 25 € pour la flamme et les pavillons des partenaires.

5/ RÉPARTITION DE LA FLOTTE ET PARCOURS

5.1 Le nombre d'inscrits par catégorie de bateau déterminera la répartition des concurrents sur les 4 zones de course (hors Imoca) de l'épreuve 2020 (voir zone de course).

5.2 Les parcours seront de types côtiers ou construits. Cartes SHOM conseillées: 7139 et 7140

5.3 La navigation sur les zones de courses ou le transit vers celles-ci amèneront les bateaux à naviguer à plus de 2 NM d'un abri.

Les bateaux dont les groupes ne sont pas cités ci-dessous devront être équipé au minimum pour un navigation «côtière».

Pour les groupes suivants, les parcours pouvant amener les bateaux à naviguer à plus de 6 miles d'un abri, les bateaux devront être équipé au minimum pour une navigation «semi-hauturier» :

- IRC 1
- IRC 2
- IRC Doubles

Pour plus d'informations :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/equipement_secu_plaisance_4p_DEF_Web.pdf

6/ PROGRAMME

Jeu 10 septembre

17h00 à 20h30 Accueil des concurrents, chaîne d'inscription sous le chapiteau situé à Lorient «La Base» à proximité des pontons

Vendredi 11 septembre

08h30 à 10h00 Accueil des concurrents, chaîne d'inscription
11h00 Briefing skippers et météo
14h00 Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses
19h00 Pot d'accueil sous le chapiteau

Samedi 12 septembre

08h à 10h00 Accueil des concurrents, chaîne d'inscription pour les Mini J, Hansa, Néo
10h00 Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses
20h00 Apéritif «Terre ou Mer» sous le chapiteau

Dimanche 13 septembre	
09h30	Mise à disposition du comité de course sur zone pour une ou plusieurs courses
A partir de 13h00	Grutage des bateaux selon ordre de passage affiché la veille et restitution des flammes et des pavillons partenaires.
16h00	Remise des prix suivie du pot de clôture

Programme prévisionnel

Jours	J80 J70 Sport Boats	Osiris IRC Caravelle	Mini j Hansa Néo
Ve. 11/09	Construits	Construits et côtiers	
Sa. 12/09	Construits	Construits et côtiers	Construits et côtiers
Di. 13/09	Construits	Construits et côtiers	Construits et côtiers

7/ DROITS À PAYER

Bateau ≤ à 8 mètres sans grutage	144,00 €
Bateau ≤ à 8 mètres avec grutage	165,00 €
Classe J80 (grutage inclus)	165,00 €
Bateau ≤ 9 mètres	186,00 €
Bateau ≤ 10 mètres	206,00 €
Bateau ≤ 11 mètres	279,00 €
Bateau ≤ 12 mètres	299,00 €
Bateau ≤ 13 mètres	335,00 €
Bateau > à 13 mètres	365,00 €
IRC Double	253,00 €
Caravelles, Belouga	60,00€
Mini J, Hansa(solo)	35,00€
Hansa (double)/Néo	45,00€

Réduction de 25 € aux skippers membres du Centre Nautique de Lorient dans la catégorie « habitable ».

Majoration de 50 % pour toute inscription reçue après le 7 septembre 2020.

En cas de désistement après le 7 septembre, une somme forfaitaire de 30 € sera conservée.

8/ INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course vous seront remises lors de la confirmation de votre inscription.

9/ SYSTÈME DE PÉNALITÉ

9.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9.2 La pénalité de remplacement pour une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant être inférieure à la disqualification.

9.3 Un arbitrage sur l'eau pourra être mis en place selon les modalités décrites dans les instructions de course.

10/ CLASSEMENT

10.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

10.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

11/ LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du Comité de course.

12/ COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13/ PRIX

Des prix seront remis comme suit :

Moins de 5 inscrits :	1 lot
Entre 5 et 10 inscrits :	2 lots
Plus de 10 inscrits :	3 lots

14/ DÉCISION DE COURIR

14.1 La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommages (matériel et/ou corporel).

14.2 En participant à une épreuve organisée selon ces règles, chaque concurrent s'engage à :

- être soumis à ces règles
- porter le gilet dès l'embarquement
- accepter les pénalités infligées et toutes mesures prises conformément aux règles sous réserve des procédures d'appel et de révision stipulées dans celle-ci, en tant que décision finale de toute action initiée d'après ces règles.
- à ne pas recourir à toute cour ou tribunal non prévus par les règles.

14.3 Chaque participant doit être parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19 ;
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'organisateur ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19 ;
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants ;
- un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit abandonner immédiatement la course. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

15/ REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU

Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux instructions de courses particulières relatives à la circulation des navires aux abords et dans la rade de Lorient (ZMFR du port de Lorient) et figurant dans les instructions de course ou leurs annexes.

16/ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

16.1 Gratuité du mercredi 9 septembre au mercredi 16 septembre 2020 au port de « Lorient La Base ». Extension possible du dimanche 6 au mercredi 9 septembre et du mercredi 16 au dimanche 20 septembre à condition d'aller au port du Kernével et de se signaler à la capitainerie. Il sera demandé aux participants de respecter le plan d'amarrage (voir plan de site ci-après). L'organisateur se réserve le droit d'accueillir les concurrents dans d'autres ports de Lorient en cas d'affluence. Certains bateaux pourront être à couple. En cas de mauvaises conditions météo, l'organisateur se réserve le droit de déplacer les bateaux dans d'autres ports de la rade de Lorient. Les modalités de fonctionnement seront précisées sur le site du CNL.

16.2 Aucun certificat médical ne sera délivré sur place à la chaîne

d'inscription.

16.3 Pour les grutages, nous vous demandons de bien vouloir vous mettre en relation avec le Port de la BSM au 02.97.87.00.46 ou port-lorientlabase@sellor.com

16.4 La mise à l'eau des bateaux pouvant le faire à une cale se fera à la cale du port de Kernével située 47.43N et 3.22W. Les remorques seront stockées dans le parking prévu à cet effet derrière la villa Margaret.

16.5 L'accès à la zone de la manifestation devra respecter les consignes en vigueur.

Nous comptons sur votre compréhension pour le suivi de ces consignes.

Centre
Nautique
de Lorient



Quai Eric Tabarly - 56100 Lorient

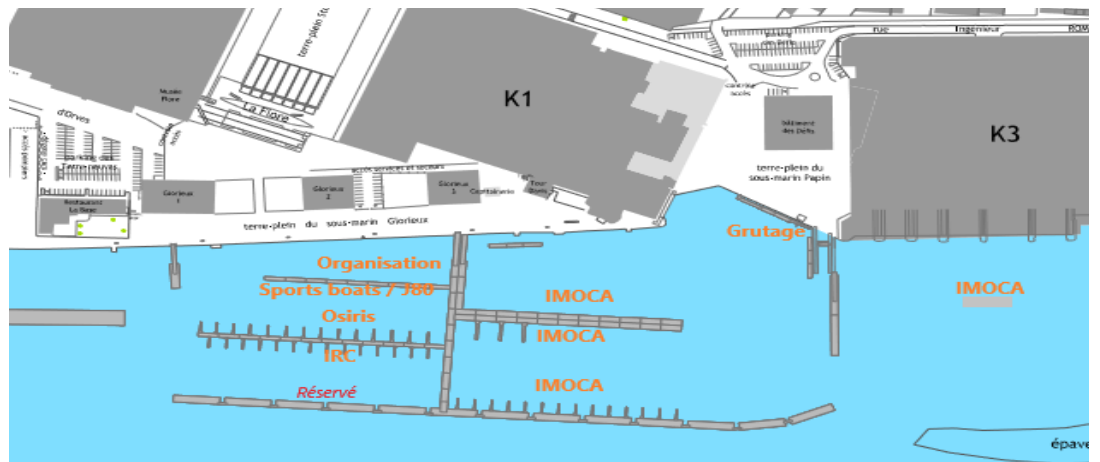
Tél. : 02 97 84 81 30

bienvenue@cnlorient.com

www.cnlorient.com

 Centre nautique de Lorient

Plan du site - Lorient la Base



Dépôt du matériel uniquement le jeudi après-midi et le vendredi matin



Zones de courses

